

DOMAINE D'ÉTUDES : ARCHITECTURE, VILLES, TERRITOIRES ET SOCIÉTÉS
MODULE PROJET : LE PROJET URBAIN ET SES PROBLÉMATIQUES
ENSEIGNANT : ANDRÉ VAXELAIRE

L'enseignement veut constituer un lieu d'approfondissement des enjeux, problématiques, méthodes et outils développés dans le domaine du projet et de l'aménagement urbain, et ce, dans l'horizon élargi des villes et territoires urbains européens.

Pour cela, il mêle et fédère travaux et réflexions :

- dans le champ du « projet », le but étant de parfaire les premiers acquis expérimentés en 4^{ème} année (et éventuellement développés au cours du premier semestre de 5^{ème} année),
- dans l'ordre du questionnement critique et théorique, ce qui suppose à la fois une assimilation du socle fondateur de la culture historique et théorique propre au domaine, ainsi qu'une connaissance basique des pratiques, expérimentations, processus et projets les plus caractéristiques des villes européennes,
- dans l'horizon d'un « débat d'idées », imposant attention portée à la communication de la pensée et pratique de la confrontation et de l'argumentation des points de vue.

Ainsi, l'enseignement veut dépasser l'enjeu d'une « simple » maîtrise des procédés et dispositifs projectuels, pour constituer un lieu de réflexion fondamentale sur la Ville et le Territoire. C'est pourquoi, il est demandé aux étudiants qui souhaitent choisir cette option, de s'inscrire dans le séminaire « Villes et Territoires » dirigé par Vincent BRADEL

L'activité de projet au sein du module porte sur des situations caractéristiques de mutation des grandes agglomérations urbaines européennes. Il se développe dans le cadre d'un « programme intensif » de coopération européen intitulé "enseignement et pratique du projet urbain" qui associe les écoles et facultés d'architecture de Barcelone, Delft, Florence, Nancy, Porto, Thessalonique, programme coordonné par l'école d'architecture de Nancy depuis l'année universitaire 88-89. Préparé dans chacune des écoles participantes, le travail de projet se concrétise lors d'un séjour de 3 semaines au mois de mai dans la ville qui constitue l'enjeu du travail, séjour auquel participent 4 à 5 étudiants minimum de chacune des écoles. Durant ces 3 semaines, sont organisés cours et conférences, rencontres-débats et visites d'études visant à informer la réflexion.

Au terme de ces trois semaines, sont organisés :

- d'une part, **une présentation des travaux de projet** au jury composé des professeurs de chacune des écoles participantes (+ invités extérieurs)
- et d'autre part, **un colloque** portant sur les problématiques et enjeux traités dans le séminaire ou/et l'activité de projet.

Pour mémoire, lors des dernières années les travaux ont porté sur les villes et les problématiques suivantes : LUXEMBOURG-VILLE, aménagement de l'entrée de ville d'Hollerich, LA BASSE ORNE : restructuration d'une région industrielle, REIMS : ville et infrastructures : transfert de l'autoroute A4 et implantation de la ligne T.G.V. Est, STRASBOURG : L'axe Strasbourg Kehl, NANCY : restructuration de la frange ouest du centre historique (gare/boulevard Joffre/avenue Général Leclerc), TOUL : centre historique, un patrimoine exceptionnel à réveiller, LUXEMBOURG, METZ, NANCY, STRASBOURG : secteurs stratégiques de développement urbain et visions émergentes de ville, ESCH-SUR-ALZETTE.

En préalable au temps fort des 3 semaines bloquées, les étudiants entreprennent recherches et réflexions en vue :

- d'une part, de finaliser le socle problématique et théorique qui constituera la base des travaux entrepris,
- et d'autre part, de réaliser un document de présentation à l'adresse des écoles européennes associées, document réalisé de façon professionnelle.

Ces réflexions ainsi que celles menées par les étudiants étrangers dans leurs écoles respectives sont présentées à l'ensemble des participants dans les premiers jours des trois semaines bloquées.